

<b>Nombre de membres</b>	<b>16</b>
<b>Membres présents</b>	<b>10</b>
<b>Pouvoirs</b>	<b>1</b>
<b>Nombre de membres à voix délibérative GEMAPI</b>	<b>11</b>
<b>Nombre de membres à voix délibérative GEMAPI présents</b>	<b>7</b>
<b>Pouvoirs GEMAPI</b>	<b>1</b>
<b>Exprimés</b>	<b>7</b>
<b>Oui</b>	<b>7</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>

Accusé de réception en préfecture  
087-200049278-20240710-DEL-2024-57-DE  
Date de télétransmission : 15/07/2024  
Date de réception préfecture : 15/07/2024



## EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 juillet, le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Président.

Date de la convocation : 3 juillet 2024

### MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET  
Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy TOUZET - Sébastien VINCENT.**

### MEMBRES AYANT DONNÉ POUVOIR :

**Gérald GASCHET** à Jean-Pierre BOSDEVIGIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

### MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE COMPÉTENCE GEMAPI - PRÉSENTS :

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Michaël KAPSTEIN - Laurent PAQUET - Philippe SIMON - Michel THEYS  
Guy TOUZET - Sébastien VINCENT.**

### MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE COMPÉTENCE GEMAPI AYANT DONNÉ POUVOIR :

**Gérald GASCHET** à Jean-Pierre BOSDEVIGIE

## **DÉLIBÉRATION N° 2024-57**

### OBJET : COMPÉTENCE GEMAPI

**ACCORD-CADRE « TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE 2024-2027 »  
MARCHÉ SUBSÉQUENT R-B - CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Monsieur le Président rappelle que, dans le cadre de la mise en œuvre des actions du Contrat territorial Vienne Amont 3, un accord-cadre a été passé avec plusieurs titulaires, pour la réalisation des travaux suivants :

- Interventions sélectives sur la ripisylve,
- Interventions sélectives sur les embâcles,
- Interventions sur les espèces invasives,
- Coupes de résineux sur les berges.

Le marché subséquent R-B a été lancé le 24 mai 2024 pour la restauration de la ripisylve sur 811 mètres linéaires du ruisseau du Bassoleil, sur la commune de Royères.

Les titulaires avaient jusqu'au 14 juin 2024 à minuit, pour transmettre leurs offres.  
Titulaires remis en concurrence : SARL RIVOLET-AREA et Relais Insertion Solidaire.

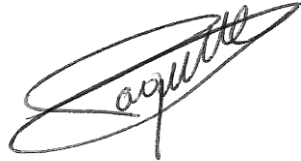
- Les 2 titulaires ont remis une offre.
- SARL RIVOLET-AREA : 4 379,40 € TTC
  - Relais Insertion Solidaire : 2 450,00 € TTC

Au vu des propositions de devis et des critères de jugement, la Commission MAPA-GEMAPI, réunie le 8 juillet 2024, propose de retenir l'offre de **Relais Insertion Solidaire pour un montant de 2 450 € TTC.**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical à l'unanimité, valident le choix du **Relais Insertion Solidaire pour un montant de 2 450 € TTC** et autorisent le Président à signer le devis pour acceptation et toute pièce nécessaire à la mise en œuvre des travaux.

Fait et délibéré à Bujaleuf  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

**Le Président,  
Laurent PAQUET**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Paquet', written over a large, loopy scribble.